Agence Régionale de Santé Bretagne
Direction adjointe autonomie et santé mentale
Département planification médico-sociale
Madame Hammel Charlotte, directrice de l'hospitalisation, de l'autonomie, et de la performance

Association Nationale pour le Déploiement du Service Civique Solidarité Seniors
Responsable régional Bretagne, **Madame LE BOLOCH Mélissa**

À Rennes, le 7 octobre 2026

Objet : **Appui à l'accueil de volontaires en Service Civique**

Madame, Monsieur,

Les liens intergénérationnels jouent un rôle fondamental dans l'adaptation de la société au vieillissement de la population, dont chacun peut aujourd'hui percevoir les conséquences concrètes dans son environnement proche. Ils contribuent à un vieillissement en bonne santé et participent au maintien des capacités cognitives en stimulant les échanges et la relation à l'autre.

À travers des actions telles que les visites de courtoisie auprès des seniors ou encore l'organisation d'animations collectives, les **volontaires en Service Civique**, par **leur engagement**, ont permis de recréer et de **renforcer ce lien intergénérationnel** indispensable. Le Service Civique permet à des **jeunes** âgés de **16 à 25 ans** (jusqu'à 30 ans en situation de handicap) de s'engager, pour une durée de **six à huit mois**, au sein d'une association, d'une collectivité ou d'une administration publique, afin de mener une **mission d'intérêt général**. Les missions principales confiées aux volontaires sont la lutte contre l'isolement des seniors et des actions permettant la prévention de la perte d'autonomie.

L'AND-SC2S - Association Nationale pour le Déploiement du Service Civique Solidarité Seniors - avec le soutient de l'ARS - **Agence Régionale de Santé**, aide les structures intervenant auprès des seniors (CCAS, CIAS, EHPAD, SAD, Résidences Autonomie, etc.) dans l'**accueil de volontaires en Service Civique** dont les missions principales sont la **lutte contre l'isolement des seniors et la prévention de la perte d'autonomie**.

Dans le but de faire connaître ce dispositif et de vous accompagner dans votre projet d'accueil de volontaires, nous vous invitons à participer à une réunion d'information organisée en visioconférence avec des témoignages de nos partenaires.

Le 24 novembre 2026 à 11h45

Pour se connecter, un seul et même lien :
https://teams.microsoft.com/meet/3348125299613137p=iaoWJWnS0kDKaI403L

S'inscrire et recevoir un rappel : Lien d'inscription

Pour vous inscrire, flashez

Vous pouvez également joindre l'AND-SC2S par téléphone ou par courriel :
Mélissa LE BOLOCH - 07 63 45 00 27 - mleboloch@sc-solidariteseniors.fr

Dans l'attente d'une rencontre avec vous, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Directrice de l'hospitalisation, de l'autonomie, et de la performance
Mme Hammel Charlotte

Responsable régional Bretagne
AND-SC2S
Mme LE BOLOCH Mélissa

Service Civique Solidarité Seniors
21 boulevard Ney - 75018 Paris
Siret : 892 474 776 000 10



La mobilisation SC2S

La mobilisation du Service Civique Solidarité Seniors a été lancée en mars 2021 par le Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et au Service National Universel, avec l'ensemble des acteurs du Grand Âge et du Service Civique parmi lesquels, Unis-Cité, Monalisa, la Croix-Rouge française, les Petits Frères des Pauvres, le groupe SOS seniors, la Fehap, l'UNCCAS, l'Un-ADMR et l'UNA.

Cette mobilisation fait partie des programmes communautaires de la fédération Agirc-Arrco.

La typologie des structures

Toute structure agissant auprès des seniors, publique, privée non lucrative, intervenant dans le champs de l'ESS est éligible au dispositif, dont notamment celles :

- Intervenant auprès des personnes âgées : CCAS, CIAS, EHPAD, SAD, SSIAD-SPASAD, Résidences Autonomie,
- Accueillant des personnes handicapées vieillissantes : MAS, EAM, Foyers
- Animant des temps de rencontre : habitat inclusif, associations de proximité, collectivités, Centre
- Menant une action d'inclusion des seniors : sociaux, bailleurs sociaux

Le Service Civique en bref

Le Service Civique est un dispositif national d'engagement volontaire de la jeunesse qui permet aux jeunes de consacrer 6 à 12 mois de leur vie au service de l'intérêt général.

Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour ceux en situation de handicap.

Sans condition de diplôme, seuls comptent le savoir-être et la motivation.

Pour chaque jeune, une indemnité mensuelle de + de 619€ par mois. Dont **114,85 € par mois de reste à charge pour la structure d'accueil**.

Un engagement de 24 à 35 heures par semaine

La mission du volontaire ne se substitue en aucun cas à l'activité d'un salarié, d'un stagiaire ou d'un bénévole.
La mission doit être accessible à tous les jeunes, même sans qualification, et leur permettre de se sentir utiles et de vivre une expérience humaine forte et formatrice.

Quelques exemples de missions

MAINTENIR LE LIEN SOCIAL ET FAVORISER LA RENCONTRE ENTRE HABITANTS

- Visites de convivialité
- Accompagnement dans l'utilisation d'outils numériques
- Jeux de société, activités manuelles (ateliers créatifs, pâtisserie...)
- Sorties extérieures (balades, visites culturelles...)

EFFECTUER DES ANIMATIONS COLLECTIVES

- Appui aux activités d'animation
- Activités ludiques de stimulation de la mémoire
- Jeux collectifs (bingo, loto...)
- Recueil d'expériences de vie
- Ateliers bien-être et détente

Les équipes de l'AND-SC2S sont à votre disposition pour imaginer et construire des missions innovantes et complémentaires aux actions de vos salariés et bénévoles.

4 bonnes raisons de rejoindre la mobilisation

1. Engagez votre organisme dans un grand projet de solidarité intergénérationnelle et faites partie d'une mobilisation nationale dont les impacts positifs sont confirmés d'année en année.
2. Bénéficiez du soutien d'équipes formées dans toute la Bretagne, pour définir les missions à confier aux jeunes.
3. Être aidé pour le recrutement des jeunes.
4. Le dispositif est entièrement financé par l'AGIRC ARRCO, bénéficiez ainsi gratuitement de formations et d'échanges de pratiques pour les jeunes et les tuteurs, et permettez aux jeunes de découvrir les métiers et les possibilités d'engagement dans le secteur médico-social.